

Projet de motion du groupe PDC

« Moins de papier au sein du Conseil municipal »

Exposé des motifs

Depuis plusieurs années la commune de Bernex fait de gros efforts en matière d'économie de papier - grâce à CMnet notamment. Pour aller dans ce sens, le groupe démocrate-chrétien désire que notre commune puisse continuer d'améliorer ces économies. Cette proposition permettrait à la commune d'économiser une somme d'environ CHF 16'000.- pour la durée de la législature.

Considéranrs

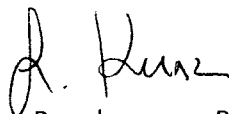
1. Qu'actuellement, la transmission des documents aux Conseillers municipaux est effectuée par voie électronique, excepté la lettre de convocation de la séance du Conseil municipal, qui est adressée par courrier postal,
2. Que pour chaque séance des différentes commissions ainsi que celles du Conseil municipal, les Conseillers municipaux doivent prendre leurs dispositions pour consulter, voire imprimer les documents de la séance depuis la plateforme CMnet.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif

à reconsidérer la manière dont sont dédommagés les Conseillères et Conseillers municipaux pour les diverses tâches et frais administratifs liés à l'impression ou à la gestion de documents, soit :

pour chaque Conseillère ou Conseiller municipal-e

1. de diminuer la contribution financière forfaitaire annuelle de CHF 300.- à CHF 200.-,
2. d'octroyer une indemnité unique, par législature, au maximum de CHF 800.-, pour l'acquisition d'une tablette, d'un PC ou tout autre matériel informatique utilisé pour la gestion des documents du Conseil municipal,
3. de verser l'indemnité unique uniquement sur présentation d'une quittance ou d'une facture,
4. de rester propriétaire du matériel acquis.



Pour le groupe PDC
Laurence Kunz

Bernex, le 7 septembre 2015